

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Pleins feux sur les 13 juillet et 14 juillet

**Les Villes de Romans et de Bourg-de-Péage ont, cette année encore, uni leurs efforts pour vous offrir un très beau feu d'artifice, le jeudi 13 juillet, à 22h15. Plus d'une quinzaine de minutes de pure magie !**

Le feu, une création originale de la société Unic SA de Saint-Paul-lès-Romans, sera tiré du parc Saint-Romain. Essentiellement aérien, il sera composé de partitions originales : la conjugaison d'effets successifs avec un mélange harmonieux de couleurs, de formes allégoriques et encore des palmiers d'or et d'argent, des saules pleureurs, des cascades... Et, bien sûr, un grand final pyrotechnique qui embrasera le ciel.

Grâce à sa hauteur et à son amplitude, il sera visible d'un peu partout, les meilleurs endroits étant, pour le voir dans son entier, le quai Dauphin, le Pont-Vieux, le Pont Neuf, la place Jacquemart ou encore les quais de Bourg-de-Péage. **Attention ! Un périmètre de sécurité, à respecter absolument, sera mis en place, dès le mercredi 12 juillet, à 20 h et jusqu'au vendredi 14 juillet, à 12 h.** Il concernera les voitures mais aussi les piétons (cf. circulation, mode d'emploi).

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux riverains se trouvant dans la zone des 200 mètres autour du pas de tir (situé derrière le cimetière dans la partie haute du parc Mitterrand, ancien parc Saint-Romain) de tenir fenêtres et volets clos, de replier leurs parasols et de remonter leurs stores extérieurs, de ne pas laisser aucuns produits inflammables liquides ou solides à l'extérieur et de faire rentrer leurs animaux de compagnie.

Toutes les précautions seront prises pour que tout se déroule parfaitement : arrosage des endroits à risques, débroussaillage, et bien sûr, présence sur le site des sapeurs-pompiers, de la police nationale, de la police municipale et de la Croix rouge. **À noter, en cas d'intempéries, le feu d'artifice sera reporté au lendemain, soit le vendredi 14 juillet, à la même heure.**

En amont du feu d'artifice, la Ville de Romans-sur-Isère, comme l'an dernier, organise, en partenariat avec le Barragn's club et la Pétanque romanaise, un **repas républicain\***, qui se tiendra, pour cette troisième édition, dans les allées du village des Masters de pétanque, **à partir de 19h30, place Jean-Jaurès**. Il prendra la forme d'un mâchon romanais avec salade composée, assiette de saucisse et caillette, dinde façon romanaise, ravioles, abricots et pognes. Il sera précédé d'un apéritif offert par la Ville. Et vers, 21h45, le top départ sera donné pour se rendre sur les quais, pour ceux qui le souhaitent, accompagné de la banda de l'Harmonie de Jacquemart, pour admirer le spectacle.

Tout de suite après le feu d'artifice, vers **22 h 45**, vous pourrez vous rendre **place Maurice-Faure** où vous sera proposé un **grand bal gratuit animé par l'association SalsAyiti**, laquelle vous invitera à vous déhancher sur des rythmes de salsa, bachata et autres danses latines.

Enfin, le **Vendredi 14 juillet**, vous serez invité, pour commémorer cette date historique, à vous rendre, à **11 h, devant le monument des États provinciaux, place Carnot** à Romans-sur-Isère avec, après le traditionnel garde-à-vous, le dépôt de gerbe par la municipalité, le discours du maire, la Marseillaise et un lâcher de pigeons.

(\*) Prévente à l'Office de tourisme de Romans-sur-Isère jusqu'au 12 juillet à 17h : adulte 15€, enfant 10€ - Ou sur place le 13 juillet à 19h : adulte 18€, enfant 11 €. Plus d'infos au 04 75 02 28 72.



**Pascale Vernès**

*responsable du pôle presse*

**Tel :** 04 75 05 51 41 – **Mobile :** 06 89 15 57 09 – **Mail :** [pvernes@ville-romans26.fr](mailto:pvernes@ville-romans26.fr)

**Ville de Romans** – Service Communication

Place Jules-Nadi – CS41012 – 26102 Romans-sur-Isère Cedex

Accueil du public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – **Fermé le mercredi**

Suivez toute l'actualité de la Ville de Romans sur :

[www.ville-romans.fr](http://www.ville-romans.fr) – [Facebook](#) – [Twitter](#) – [Instagram](#)